



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E81946

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2026

ÉDITÉ LE

03/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/04/2011
30 100

Raison sociale : 60 DEGRES

16 AVENUE DU BEAUVAISIS
60000 BEAUVAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS 508065034

Siret : 508 065 034 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3375560

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244001 / 001 671689/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244001 / 001 671689/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 66 72 96 48

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.60degres.fr>

E-mail : contact@60degres.fr

Responsabilité légale :

CAIRN INVESTISSEMENTS (842 446 163) / WETTSTEIN BRUNO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/07/2026
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	28/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	07/07/2026
o Poêle ou insert bois	07/07/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	27/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/07/2023
o Ventilation mécanique	28/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.